

# Assemblée Générale 2016 : 1er et 2 octobre

mercredi 16 mars 2016, par Etienne

**Invitations (archive - ne plus utiliser !)** Mais vous pouvez consulter ici le **Compte-rendu de cette AG !**

La prochaine assemblée générale de l'association Famidac aura lieu

**du samedi 1er au dimanche 2 octobre 2016**



Au [Domaine de Velotte](#)

La Montée, 58140 Brassay

au coeur du [Parc naturel du Morvan](#), entre Avallon, Château-Chinon, Autun...

Téléphone 03.86.26.07.64 ou 06.30.44.91.22

## Plan d'accès

Vous pourrez, si vous le souhaitez, arriver dès le vendredi soir, 30 septembre 2016, en hébergement sans restauration jusqu'au samedi soir. Dans un rayon de 10 km autour du domaine se trouvent [une dizaine de restaurants](#).

## Au programme :

**Samedi 1er octobre :** Vous pourrez arriver sur place **à partir de 16h ... et de préférence avant 19h**, pour découvrir le site, faire la connaissance d'autres famidaquiens puis déjeuner tous ensemble.

- 19h : apéritif de bienvenue
- 19h30 : repas
- 21h : Point d'actualités sur l'application de la [Loi d'adaptation de la société au vieillissement](#) et sur les négociations en cours ; présentation d'un premier décret en attente de publication ([référentiel d'agrément, indexation des sujétions particulières sur le SMIC...](#)).

### Dimanche 2 octobre :

- 10h : Assemblée Générale ordinaire. Ordre du jour : compte-rendu d'activités, compte-rendu financier.
- 12h : déjeuner
- 14h : groupes de discussion sur des thèmes en rapport avec vos remarques et propositions, avec la participation de Maître Gilles Devers (à confirmer), Sophie Roux et Stéphane Sangoi ([protection juridique des accueillants familiaux](#)) et de M. Boucif Slimane, fondateur du [Service de Placement Familial Spécialisé de Forcalquier](#).
- 16h : Renouvellement du Conseil d'Administration. Résumé, orientations pour l'année à venir et conclusions.

## Hébergement & restauration

Pension complète sur place, du samedi au dimanche après-midi : **participation aux frais, 50 € par personne** pour :

- l'hébergement dans 28 chambres de 2 lits avec salle d'eau, toilette et terrasse privatives ; draps et linge de toilette fournis ; les animaux sont admis, sauf dans les parties communes (restaurant, salle de réunion, non fumeur & non vapoteur).
- le dîner du samedi soir, le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche ; restauration traditionnelle à base de produits locaux, vin et café compris.

Si vous ne souhaitez pas être hébergé sur place, vous pourrez partager nos repas : 18 €/repas/personne ou dîner + petit déjeuner +

déjeuner, 40 € par personne. Les camping-cars pourront se garer à proximité.

### **Veillez compléter le formulaire suivant pour**

- **pré-réserver vos hébergements et/ou vos repas sur place**
- si vous ne pouvez pas venir, déléguer vos pouvoirs à la personne de votre choix

---

Chargement en cours...

---

**Avez-vous bien cliqué sur le bouton "envoyer" ? Si oui, la case ci-dessus est devenue toute beige : c'est impeccable, votre réponse a bien été enregistrée..** Sinon, vérifiez si vous n'avez pas oublié de renseigner une des cases "obligatoires".

Pour ceux qui ont pré-réservé un hébergement et/ou un repas sur place : nous vous enverrons, avant septembre, un message de confirmation et toutes les précisions utiles ; vous pourrez alors envoyer votre règlement par chèque, mandat ou par **virement bancaire** à

**Association Famidac  
Bouteillac  
07110 Rocles**

Merci et ... à bientôt !

Cordialement,  
L'équipe de Famidac

---

### **P.-S.**

Les personnes qui se manifesteront après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte ne pourront malheureusement pas se restaurer ou être hébergées sur place... mais il y a de nombreux **gîtes, hôtels, chambres d'hôtes** et **restaurants** à proximité.

Vos réservations ne seront confirmées qu'après réception du règlements de votre participation aux frais.

Vous pourrez

- en nous prévenant, arriver dès le vendredi soir, 30 septembre 2016 (en hébergement simple, pour dîner et petit-déjeuner, voir **les restaurants du secteur** ou venez avec votre casse-croûte !)
- profiter de cette AG pour **découvrir le secteur** ; ça vaut le déplacement et même, pourquoi pas, une "prolongation de séjour" ! En octobre, les structures d'hébergement ne sont pas saturées.

Comme les années précédentes, le compte-rendu de cette AG sera mis en ligne dans **cette rubrique...** Vous pouvez dès à présent y

retrouver les **comptes-rendus de nos précédentes AG**, "pour voir à quoi ça ressemble" 

### **Covoiturage :**

Pour demander ou proposer un covoiturage, appelez le 04.75.88.38.64 ou **adressez-nous un message**.

### **Démissions de Marie et Laurent Provôt**

Suite à des divergences de points de vue sur les négociations en cours, nous avons reçu, le 11 août dernier, des lettres recommandées de

1) Laurent Provôt, Trésorier de Famidac, nous présentant sa démission, à effet immédiat, de ses fonctions d'Administrateur, de Trésorier et de Modérateur du site de l'association Famidac.

2) Marie Provôt, Présidente, nous annonçant sa démission, à compter du 30 septembre 2016, de ses fonctions de Présidente, Administratrice, Modératrice et membre de l'Association Famidac.

Le 26 août 2016, les administrateurs de l'association Famidac ont désigné les personnes suivantes pour les remplacer jusqu'aux prochaines élections du Bureau, courant octobre :

- 1) Trésorière : Irène Vernet - Alaminos, ex-trésorière et administratrice de Famidac depuis 2004.

2) Présidente, à compter du 1er octobre 2016 : Joëlle Chambon, membre du Bureau depuis 2006, Vice-présidente depuis 2010.

Pour en savoir plus sur notre équipe de bénévoles, vous pouvez [consulter ce "trombinoscope"](#).